

SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

## PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

Nr 2930

Rapport d'inspection - installation électrique domestique	re DI/IE	o i existani	re
N° de rapport: 2.3 //			
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente Contrôle périodique	11/2	-	
Type d'habitation : A maison appartement autres : La	14.1.5.01	<i>O</i>	
Demandeur: Ce h. J. Co hee h	3 N d		*******
Personne sur place:	NC.	N NU	1111
Adresse de la visite : Louis de BOHAL, S.C	540	PARI	TOX
Date de visite : Date d'émission : Date d'émissi	ent : 🔼	<i>[G</i>	
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271   276 bis et dérogations   271 bis	s 🗆 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation 2 Protection générale du branchen			K)
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : 2 no	mbre de circ	uits terminau	x:18+2
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	10		
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		,
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : MΩ	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :23Ω			
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individu	uel de l'agent	SOCOTEC B	ELGIUM asbl
Manquements / Notes :			
			*****
1/01/2 ANNEXE			
ž.			
***************************************			
			ere e e e e e e e e e e e e e e e e e e
			****
Conclusion:			
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain c	contrôle pério	odique est à e	effectuer
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	ARK AREAN		
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions dy R.G.I.E. Une vis			.
exécuter par le même organisme après mise en conformité 📈 au terme de 18 n	nois après si	gnature de l'a	acte de
vente.			
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un exame par le même organisme en vue de complèter le dossier.	n compleme	entaire est a e	xecuter
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa d Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL.	u demandeur	pour réception	:   3
Total GOOG TEO DEEGION HODE,			
CUFFARO	A A -	7)	
	llier	n /	
socotte Domenico	, ~~ 01		
			L





SOCOTEC BELGIUM ASBL

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION

Rapport N: 006423/151102/02

suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).

efficace aux endroits suivants:

Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.

☐ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. ☐ Absence de réseau général de terre. ☐ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants: Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : ☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants : ☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : ☐ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.

Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas

☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière

$\square$ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) au endroits suivants :
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :

câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : -annexe BT01(fr)/060

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)